



Droits parentaux

**Demandes
intersectorielles**

Plus de 85 % des membres de l'alliance APTS-FIQ sont des femmes. Ce sont elles qui prennent les plus longs congés parentaux, aux risques et périls de leur santé financière actuelle et future. En matière de droits parentaux, plusieurs pays dans le monde ont fait de grandes avancées et il faut s'en inspirer.

La conciliation famille-travail-études a un impact sur le bien-être au travail et est un facteur d'attraction et de rétention important. D'ailleurs, près des deux tiers des parents travailleurs estiment que c'est une source de stress importante. Les effets néfastes d'un conflit famille-travail sur la santé mentale sont nombreux : détresse psychologique, symptômes dépressifs et anxieux, dépression. Les femmes effectuent encore aujourd'hui près du double de tâches ménagères que les hommes et ont davantage de responsabilités familiales. Plus chargé, leur horaire est plus susceptible de créer des conflits famille-travail et elles sont plus à risque de développer un problème de santé mentale au travail que les hommes.

Les femmes sont plus nombreuses à s'occuper d'un parent ou d'un enfant malade (28,6 % des femmes contre 21,4 % des hommes) et elles y consacrent plus de temps. 26 % des femmes contre 20 % des hommes y consacrent plus de 10 heures par semaine.

Si le Régime québécois d'assurance parentale est généreux, il est possible de s'inspirer d'autres pays qui ont fait de grandes avancées en matière de droits parentaux pour le bonifier et l'améliorer.

Dans les pays scandinaves, la place des deux parents est très importante dans l'éducation d'un nouveau-né. Celle du père est beaucoup plus mise de l'avant qu'ici.

En Norvège, les mères non actives qui ne sont pas admissibles aux prestations parentales reçoivent une prestation de naissance d'environ 7 200 \$.

En Suède, tout nouveau parent est admissible à un montant minimum de 38 \$ par jour pendant 480 jours.

En France et en Belgique, les personnes qui quittent leur emploi ou réduisent leur temps de travail pour prendre soin de leurs enfants et de leurs proches ont accès à des subventions, ce qui engendre de grandes retombées économiques et sociales.

Au Québec, les mères subissent en moyenne une baisse de revenus jusqu'à 4 ans après la naissance d'un enfant. Ce que l'on n'observe pas chez les hommes, en moyenne.

Voilà pourquoi l'Alliance a plusieurs demandes pour atteindre l'égalité femmes-hommes sur le plan financier en :

- rendant la prise de congés plus flexible pour les parents
- bonifiant les congés liés à la grossesse